



Le 6 août, Tours

Qui commande paie !

Depuis le début de l'été, l'adage populaire « Qui commande paie » semble bien oublié de nos gouvernants qui font les poches des Départements pour financer leurs annonces d'Etat.

Il y a quelques jours, le Ministre de l'Intérieur annonçait une prime de feu pour les Sapeurs-Pompiers Professionnels dont le coût d'application en Indre-et-Loire à l'année est d'environ 400 000 €, et ce sans financement de l'Etat à ce jour.

Hier, le Président de la République annonçait pour les personnels de l'Aide à Domicile une prime exceptionnelle COVID financée à 50 % par l'Etat, et dont le coût d'application pour le Conseil départemental est d'environ 700 000 €.

Dans les deux cas cela répondait à une attente forte. Mais dans les deux cas, cela relève de la solidarité nationale qui doit être financée par l'Etat et non par les Départements, qui ne peuvent pas, eux, creuser la dette publique et doivent, eux, voter leur budget en équilibre.

Contact presse

Grégory CARUANA – gcaruana@departement-touraine.fr

06 62 83 61 48